DROITS DE LA PERSONNE ET BIENTRAITANCE

AX'AIDE
Formation
&
Consultant

Etablissement Bien Traitant
Label
I F
P M

ÉDITORIAL

La loi du 2 janvier 2002 a marqué un tournant majeur en affirmant que **les personnes accompagnées ne sont pas seulement des bénéficiaires de soins ou d'aide, mais des sujets de droit,** capables de choisir, de s'exprimer, de participer activement à leur accompagnement.

Et pourtant, malgré les textes, les chartes, les formations, **ces droits peinent encore à exister pleinement dans le quotidien des établissements**. Ils sont parfois connus… mais peu interrogés. Affichés… mais peu vécus. Respectés… mais trop souvent contournés.

Faire vivre les droits, ce n'est pas seulement appliquer une loi : c'est **porter un regard profondément bientraitant sur la personne**. C'est reconnaître sa capacité à agir, à décider, à se tromper. C'est sortir de la logique de protection systématique, pour entrer dans une véritable relation d'accompagnement respectueuse et responsabilisante.

C'est aussi là que l'éthique prend tout son sens. Réfléchir à nos pratiques, les ajuster, les interroger, mettre les droits au cœur des dilemmes que nous rencontrons… voilà ce qui fonde une éthique professionnelle vivante, concrète, incarnée.

Ce livret a été conçu pour soutenir les équipes, alimenter la réflexion et proposer des leviers concrets pour que les droits des personnes ne soient plus un principe abstrait, mais une réalité quotidienne, partagée, structurante.

La bientraitance commence là où les droits sont rendus possibles.

Anne Picard

Dirigeante du Cabinet AX'AIDE Formation & Consultant
Créatrice du Label Etablissement Bien Traitant

LES DROITS, SOCLE DE LA BIENTRAITANCE

⊙ FAIRE VIVRE LES DROITS, C'EST BIEN PLUS QU'UN CADRE LÉGAL : C'EST UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

Les droits fondamentaux des personnes ne sont pas seulement des obligations inscrites dans la loi, ils traduisent une vision de la personne humaine : libre, digne, capable de penser, de vouloir et d'agir.

Faire vivre ces droits suppose une posture professionnelle constante de la part de tous les acteurs de l'accompagnement : s'interroger, se remettre en question, arbitrer avec justesse entre protection et liberté.

Cette posture donne du sens aux actes quotidiens et permet de sortir d'un accompagnement purement fonctionnel pour aller vers une relation fondée sur le respect, la reconnaissance et l'écoute de l'autre.

⊙ LA BIENTRAITANCE NE PEUT EXISTER SANS RECONNAISSANCE DU DROIT À CHOISIR, À REFUSER, À ÊTRE INFORMÉ

On ne peut pas se dire bientraitant si l'on décide à la place de la personne, si l'on néglige ses préférences ou si l'on ne l'informe pas pleinement.

La liberté de choix, le droit au refus, le droit à une information claire et accessible sont les conditions minimales d'un accompagnement respectueux.

C'est là que la bientraitance prend forme : non pas dans la seule intention de bien faire, mais dans la capacité à honorer le pouvoir d'agir de l'autre, même dans la dépendance.

⊙ FAIRE VIVRE LES DROITS EST UN TRAVAIL COLLECTIF, EXIGEANT ET PROGRESSIF, PROFONDÉMENT PORTEUR DE SENS

Faire vivre les droits au quotidien n'est pas simple : cela demande de réfléchir ensemble, d'ajuster les organisations, de sortir des automatismes, de mettre en cohérence les valeurs et les pratiques.

Aucun professionnel ne peut porter cela seul. Il s'agit d'un effort collectif, qui demande du temps, de la formation, du soutien... mais qui redonne sens au travail, en reconnectant chaque geste à ce qu'il protège : la liberté et la dignité d'une personne.

C'est une dynamique professionnelle et humaine, au service de la bientraitance, source de satisfaction et de mobilisation pour tous les professionnels que nous sommes.

LA BOITE A IDEES POUR FAVORISER LE RESPECT DES DROITS

AX'AIDE
Formation
&
Consultant

Etablissement Bien Traitant
Label
I F
P M

APPRENDRE SES DROITS À LA PERSONNE ACCUEILLIE

Faire vivre les droits, c'est aussi **permettre à la personne de les connaître, de les comprendre et de se les approprier.**

Trop souvent, les droits sont considérés comme acquis dès lors qu'ils sont affichés ou remis en version papier. Mais pour beaucoup de personnes accueillies, cela ne suffit pas.

Expliquer les droits, de manière adaptée et continue, est un acte de bientraitance. Il s'agit non seulement d'informer, mais aussi de soutenir la capacité à exercer ses droits dans la réalité de l'accompagnement.

Présenter les droits de manière accessible (supports visuels, FALC, pictogrammes)

Adapter le support à la compréhension de chacun permet de rendre les droits concrets, lisibles, et réellement utilisables au quotidien.

Organiser des temps collectifs ou individuels autour des droits

Créer des espaces de discussion sur les droits, que ce soit en groupe ou en entretien, donne du sens à l'information et invite à la participation.

Faire du projet personnalisé un support d'expression de la personne

Le projet personnalisé est un outil clé pour interroger les choix, recueillir les attentes et permettre à la personne de faire valoir ses préférences.

Valoriser l'apprentissage progressif : comprendre ses droits pour mieux les exercer

Accompagner la personne dans une découverte progressive de ses droits, c'est lui donner les moyens de les exercer de manière autonome et confiante.

INSTAURER UNE RÉFLEXION D'ÉQUIPE SUR LES DROITS

Les droits des personnes ne se vivent pas uniquement dans les textes : ils **se construisent, s'ajustent, se questionnent collectivement.**

Instaurer une réflexion d'équipe sur les droits, c'est permettre aux professionnels de sortir du pilotage automatique, d'analyser les tensions rencontrées, et de remettre en cohérence leurs pratiques avec les valeurs portées par l'établissement.

C'est aussi une manière de soutenir les équipes, de **prévenir l'usure et de redonner du sens à l'accompagnement.**

Articuler réflexion éthique et respect des droits fondamentaux

Chaque dilemme, chaque décision délicate est l'occasion de se demander : "Quels droits sont en jeu ici ? Et comment les respecter au mieux dans ce contexte ?"

Mettre en place d'un espace de réflexion

Un temps régulier pour réfléchir ensemble aux situations permet de faire évoluer les pratiques tout en sécurisant les professionnels confrontés à des arbitrages complexes.

Mettre les droits à l'ordre du jour des réunions

Poser une question simple comme "Comment ce droit est-il respecté ici ?" lors d'une réunion d'équipe donne une place active et visible aux droits dans l'organisation.

Favoriser la confrontation bienveillante des points de vue

Encourager des échanges respectueux et ouverts permet de dépasser les automatismes, de comprendre les positions de chacun et de construire des solutions partagées.

Travailler les paradoxes (lorsque deux droits entrent en conflit)

Certains droits peuvent sembler s'opposer (ex. : sécurité vs liberté d'aller et venir) : travailler ces tensions en équipe évite les décisions arbitraires et renforce la cohérence éthique de l'accompagnement.os

OUTILLER LES ÉQUIPES POUR INCARNER LES DROITS

Respecter les droits ne repose pas uniquement sur l'intention ou la bonne volonté des professionnels.

Cela **nécessite des repères concrets, des outils adaptés et des espaces pour réfléchir** ensemble aux pratiques.

Outiller les équipes, c'est leur permettre de **traduire les droits en actions**, d'observer leurs effets sur le terrain, et de **construire une culture commune autour de la bientraitance et de l'éthique.**

Créer des fiches "droits et situations concrètes"

Associer chaque droit à des exemples du quotidien aide les professionnels à repérer les enjeux concrets et à ajuster leurs pratiques.

Utiliser des outils de recueil de la parole et d'expression des choix

Des carnets d'expression, des pictogrammes, des questionnaires adaptés permettent aux personnes accueillies de formuler leurs préférences, même en cas de difficultés d'expression.

S'appuyer sur des supports HAS, des jeux, des dilemmes éthiques

Ces ressources facilitent les échanges en équipe, encouragent la remise en question constructive et stimulent une réflexion éthique partagée.

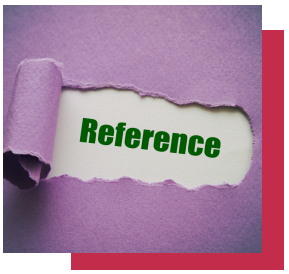

Former et soutenir les référents éthique et bientraitance

Les référents sont des relais essentiels pour faire vivre les droits : il est crucial de les outiller, de les former et de leur donner une vraie reconnaissance institutionnelle.

INSCRIRE LES DROITS DANS L'ORGANISATION

Faire vivre les droits des personnes ne peut reposer uniquement sur les individus.
C'est à l'organisation de les porter, de les structurer et de les rendre visibles dans tous les aspects de la vie collective.

Le respect des droits implique **des choix clairs dans les projets, les outils, les espaces, les pratiques institutionnelles.**

Quand les droits sont intégrés à la culture et aux documents de référence de l'établissement, ils deviennent plus que des principes : ils deviennent des repères partagés et durables.

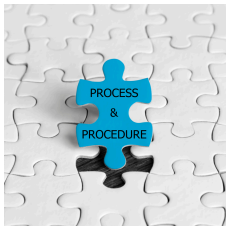

INTÉGRER LES DROITS DANS LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT, LES PROCÉDURES, LE DUERP

Inscrire les droits dans les documents stratégiques et les outils de pilotage montre qu'ils ne sont pas accessoires, mais bien au cœur de la politique d'accompagnement.

PENSER LES DROITS DANS LES ESPACES, LES TEMPS ET LES OUTILS INSTITUTIONNELS

L'aménagement des lieux, l'organisation du temps et le choix des supports doivent permettre l'expression des choix, le respect de l'intimité et la liberté de circulation.

DONNER UN CADRE AUX INSTANCES PARTICIPATIVES (CVS, COMITÉS D'USAGERS...)

Pour que la participation soit effective, les espaces d'expression doivent être réguliers, préparés, suivis et respectés dans leurs apports.

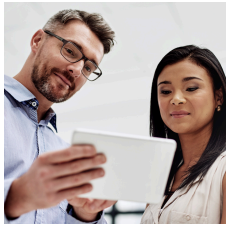

VALORISER LES PRATIQUES BIENTRAITANTES ET LES PROFESSIONNELS QUI LES INCARNENT

Mettre en lumière les initiatives respectueuses des droits renforce l'engagement des équipes et donne de la visibilité aux postures inspirantes.

NOS FORMATIONS AX'AIDE EN LIEN AVEC LE RESPECT DES DROITS

FAIRE VIVRE LES DROITS DANS L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

3 jours

LA REFLEXION ETHIQUE

3 jours

BIENTRAITANCE ET PREVENTION DE LA MALTRAITANCE PAR LA FORMATION-ACTION

3 jours

LA CO- CONSTRUCTION DU PROJET PERSONNALISE

3 jours

TECHNIQUES D'ENTRETIEN POUR FAVORISER L'AUTODETERMINATION ET LE POUVOIR D'AGIR

3 jours

CERTIFICATION REFERENT BIENTRAITANCE & PREVENTION MALTRAITANCE

En partenariat avec apave Certification

5 jours

CERTIFICATION REFERENT ETHIQUE

En partenariat avec apave Certification

5 jours

VOTRE PARTENAIRE FORMATION

AX'AIDE

136 Rue Pelleport
75020 PARIS

contact@axaide.pro

01 76 50 42 42
07 69 24 16 97

axaide.pro
labelbientraitance.fr